

Statement

Discours

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

88/36

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE DÉCLARATION PAR LE  
MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

JOHN C. CROSBIE

DEVANT LE COMITÉ LÉGISLATIF DE LA CHAMBRE DES COMMUNES  
CHARGÉ D'Étudier LE PROJET DE LOI C-130  
(LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE  
ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS)

OTTAWA

Le 2 août 1988

Minister for  
International  
Trade

Ministre du  
Commerce  
extérieur

Canada